



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Archives nationales

Question écrite n° 31679

Texte de la question

M. Joël Giraud * souhaite obtenir de M. le ministre de la culture et de la communication des informations concernant la prochaine réalisation de la cité des archives en région parisienne. En effet, l'implantation d'un centre des Archives nationales sur un site plus spacieux et donc plus fonctionnel est aujourd'hui plus qu'une nécessité. Or, malgré un consensus évident, le dossier piétine faute de l'annonce officielle par le gouvernement du site retenu pour ce nouveau centre. Il le remercie donc de lui indiquer quelle sera la localisation du futur centre, quel sera le calendrier de réalisation retenu et enfin de quel accompagnement budgétaire bénéficiera ce projet.

Texte de la réponse

Le Président de la République et le Gouvernement ont décidé la construction d'un nouveau centre des Archives nationales qui sera localisé sur le territoire de la commune de Pierrefitte, au terminus de la ligne 13 du métro, à proximité immédiate de l'université de Paris VIII - Saint-Denis. Ce nouveau centre, d'une capacité de 320 kilomètres, aura vocation à accueillir l'ensemble des archives centrales de l'État depuis 1790 et permettra de faire face aux versements des trente années à venir. Les archives de l'Ancien régime et le minutier central des notaires parisiens resteront sur le site du centre historique des Archives nationales, dans le Marais. Le principe de la rénovation de ces bâtiments historiques est arrêté, même si leur rénovation ne pourra être pleinement menée à bien qu'après l'ouverture du nouveau centre et le déménagement des archives qui doivent le rejoindre. Un usage sera conservé au site de Fontainebleau, où seront regroupées des archives sérielles susceptibles de faire l'objet d'une communication à distance. Dès cette année, les études de programmation seront achevées et il sera procédé au choix du maître d'oeuvre. La livraison du nouvel équipement est prévue pour 2009. Parallèlement, sera conduite la réflexion sur l'organisation et le statut des Archives nationales dans leur nouvelle configuration.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31679

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2004, page 204

Réponse publiée le : 20 avril 2004, page 3057